

Manuscrit 83 (K79)
Lettre de Vincent et Charles Chevalier à Nicéphore Niépce
2 juillet 1828

Paris, le 2 Juillet 1828

Monsieur,

Nous avons remis aujourd'hui aux diligences Royales la caisse/
contenant les quatre plaques¹ planées et polies²./

Nous avons l'espoir qu'elles vous parviendront en bon état et/
que vous en serez satisfait./

Nous sommes, Monsieur,/
Vos très dévoués Serviteurs,/
Vin^t Chevalier et fils³/
Ing^r Breveté, Quai de l'horloge 69./

P.S. Veuillez avoir la bonté de faire remettre à la personne⁴/
qui demandait des renseignements sur nos microscopes les prospectus/
jointés à l'envoi que nous vous faisons./

Dernier envoi montant à	37 ^f 95/
Plané 2 plaques à 1 ^f 50 ^c	3 " "/
Poli 4 plaques à 1.50	6 " "/
	<hr/>
	46.95//

Monsieur/
Monsieur Niepce/
Rue de l'Oratoire, N° 1/
à Châlons sur Saône/

<Cachets postaux>
2 JUIL 1828

<De la main de Nicéphore Niépce>
Répondu le 10 juillet 1828⁵ en lui/
envoyant par la poste les 46^f 95^c montant/
de sa facture./
Écrit le 26 idem à/
Monsieur Daguerre, à Paris⁶./

. Le 11 août 1828, écrit à M^r Borne⁷ notaire à Dijon, pour lui accuser réception⁸/

¹ Il s'agissait de plaques de cuivre recouvertes sur un côté d'une fine couche d'argent. Elles étaient destinées à remplacer l'étain comme support des nouvelles héliographies de Nicéphore. Dès son arrivée en Angleterre à l'automne 1827, l'inventeur avait en effet exprimé son désir de substituer le plaqué d'argent à l'étain afin que « l'opposition entre le blanc et le noir [soit] d'autant plus tranchée » (cf. Notice sur l'héliographie, 8 décembre 1827, ASR).

² Le 25 juin, Nicéphore avait renvoyé à Chevalier « 3 de ses plaques, et une des miennes pour les faire polir », distinguant ainsi les 3 plaques commandées le 5 juin de celle commandée au mois de mai. À ce propos, voir la lettre de Vincent et Charles Chevalier à Nicéphore du 20 juin 1828 (ASR).

³ Charles Louis Chevalier (1804-1859). Ingénieur opticien, il fut d'abord l'employé de son père avant d'en devenir l'associé. Dès 1839, il s'intéressa de près au daguerréotype. En 1854, il publiera un *Guide du photographe*.

⁴ Nous ignorons qui était cette personne (cf. Lettre de Vincent et Charles Chevalier à Nicéphore, 20 juin 1828, ASR).

⁵ Cf. Lettre de Nicéphore à Vincent et Charles Chevalier, 10 juillet 1828, AAS.

⁶ Document inconnu.

⁷ François Borne, notaire à Dijon. C'est lui qui, avec Maître Granjon (le notaire des Niépce), avait réalisé la vente du domaine de Colombey le 8 juin 1828 (cf. BM p.860-863).

⁸ Cf. Lettre de Nicéphore à Maître Borne, 11 août 1828, Archives départementales de la Côte d'Or (cf. BM p.872-873).

de 18.000 francs qu'il a emprunté pour nos enfans⁹./.

. Écrit à M^r Lemaître/
graveur, rue Mazarine,/
n°32, à Paris, le 20/
août 1828¹⁰ .(.jeudi.).

<D'une autre main : calculs manuscrits>

⁹ Isidore et Eugénie souhaitaient en effet quitter le Gras pour s'installer dans leur propre maison. Ils venaient donc de faire l'acquisition d'une propriété à Lux (commune située à environ 4 kilomètres de Saint-Loup-de-Varenes). Nicéphore n'appréciait guère cette situation : « *nos enfans se séparent de nous ; c'est un sacrifice qu'il faut faire à notre tranquillité intérieure, et dont Isidore sent trop vivement le prix pour que nous puissions le regarder comme complice des provocations qui l'ont rendu nécessaire. ils ont fait dans le voisinage, c'est-à-dire à Lux, l'acquisition d'une petite propriété assez jolie, payable dans un délai de 3 mois. j'espérais les mettre à même d'en acquitter la valeur, en leur remboursant la somme de 18 000 francs, provenant de la dot de ma belle fille, qu'ils nous avaient prêtée (...) je l'espérais comme je le dis, croyant que la vente de nos deux domaines pourrait s'effectuer presque simultanément, ce qui, malheureusement, n'a pas eu lieu (...) le déménagement, suite de la séparation projetée, s'effectue avec une célérité qui nous afflige profondément* » (cf. Lettre de Nicéphore à Alexandre du Bard de Curley, 20 juillet 1828, BNF).

¹⁰ Cf. Lettre de Nicéphore à Augustin François Lemaître, 20 août 1828, ASR.